



Paris, le 12 janvier 2016

Politique vaccinale : l'Ordre national des pharmaciens salue la publication du rapport Hurel

Le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (CNOP) tient à saluer la qualité des constats et des propositions effectuées par l'ancienne députée Sandrine Hurel, à la ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, Marisol Touraine, dans le rapport rendu public, le 12 janvier 2016, sur la rénovation de la politique vaccinale.

Ce rapport permet d'engager en France un débat nécessaire pour mieux comprendre l'intérêt individuel et collectif d'une large couverture vaccinale de la population.

Le CNOP soutient la mise en œuvre des recommandations et du plan d'actions proposés par la ministre, et plus spécifiquement les mesures d'information impliquant les pharmaciens et celles destinées à traiter la question essentielle de la disponibilité des vaccins. L'Ordre est en effet très impliqué dans la lutte contre les ruptures d'approvisionnement via le Dossier Pharmaceutique (DP-Ruptures), outil innovant et réactif, qui permet une information en temps réel.

Pour Isabelle Adenot, Président du CNOP « **Comme l'indique le rapport, les pharmaciens ont un rôle majeur à jouer pour contribuer à augmenter la couverture vaccinale. A ce propos, je me réjouis de la récente autorisation par la CNIL, ce 17 décembre 2015, pour lancer l'extension des durées d'accessibilité et de conservation des données relatives à la dispensation des vaccins à 21 ans, dans le Dossier Pharmaceutique (DP) »**

L'Ordre rappelle que les données du DP ont légalement vocation à alimenter le DMP (Dossier médical partagé) lorsqu'il sera opérationnel ; ce qui permettra aux médecins d'avoir accès à tout moment aux données relatives aux médicaments pour le suivi des patients.

Enfin, pour des raisons de santé publique qui visent à augmenter la couverture vaccinale, l'Ordre est favorable à la vaccination des adultes par les pharmaciens sous certaines conditions.

Par exemple, pour la grippe, la couverture actuelle en France est trop faible (inférieure à 50% chez les plus de 70 ans); et de nombreux décès et engorgements aigus du système de santé pourraient certainement être évités.

CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens
Anne-Laure Berthomieu
aberthomieu@ordre.pharmacien.fr
Tél : 01 56 21 35 90

PRPA
Catherine Gros catherine.gros@prpa.fr
Sophie Matos sophie.matos@prpa.fr
Tél : 01 77 35 60 98



Pour mémoire, les pays qui ont autorisé la vaccination antigrippale par les pharmaciens, ont constaté une augmentation du taux de couverture de leur population, sans faire obstacle à l'activité vaccinale des autres professionnels de santé.

Pour en savoir plus :

<http://social-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/marisol-touraine-engage-un-plan-d-action-pour-la-renovation-de-la-politique>

http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_sur_la_politique_vaccinale_janvier_2016_.pdf

Cahier thématique : <http://www.ordre.pharmacien.fr/Communications/Les-cahiers-thematiques/Ruptures-d-apvisionnement-de-medicaments>

DP-Ruptures : <http://www.ordre.pharmacien.fr/Le-Dossier-Pharmaceutique/Ruptures-d-ap>
<http://www.ordre.pharmacien.fr/Le-pharmacien/Le-metier-du-pharmacien/Dossiers-professionnels/Couverture-vaccinale-tous-ensembleprovisionnement-et-DP-Ruptures>

CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Anne-Laure Berthomieu

aberthomieu@ordre.pharmacien.fr

Tél : 01 56 21 35 90

PRPA

Catherine Gros catherine.gros@prpa.fr

Sophie Matos sophie.matos@prpa.fr

Tél : 01 77 35 60 98